

l'héritage byzantin est nettement rejeté par l'histoire officielle<sup>117</sup>. Ce phénomène — amplifié par un rejet plus net encore du passé arménien de l'Anatolie — marque la limite de la prise en compte du passé anatolien : celle-ci est sélective et ne s'opère qu'envers les peuples de la haute Antiquité, ceux qui, ayant précédé les Grecs, n'ont pu être corrompus par ceux-ci.

## LES ARMÉNIENS

Nous avons choisi de terminer notre étude par l'examen de la question la plus tragique et la plus douloureuse. La façon dont les manuels d'histoire traitent — ou ne traitent pas — de l'Arménie, des Arméniens, des terribles événements de 1894-1915, est révélatrice de l'acuité du problème. L'altérité arménienne aurait pu être passée sous silence dans le récit scolaire, comme il en est des altérités kurde et *alevi*. Pourtant, les choses ne sont pas si simples ; les Arméniens apparaissent dans le récit, à diverses époques de leur histoire, dans des modalités qui varient en fonction de la période de parution des manuels, car les perceptions ont évolué, depuis 1931, sous l'influence du « réveil de la mémoire » arménien.

Il s'agit d'un cas de rapport complexe entre l'événement, la mémoire et l'historiographie. Le « réveil de la mémoire », provoqué entre autres par l'attitude de la Turquie vis-à-vis du rapport de la sous-commission des droits de l'homme de l'ONU (1974-1978), a entraîné une meilleure connaissance des événements de 1915 par l'opinion publique<sup>118</sup>. Malgré les attentats commis par l'ASALA à partir de 1975, les Arméniens se sont créés en Europe et aux États-Unis un capital de sympathie d'autant plus important que l'image de la Turquie était mauvaise ; en même temps, il devenait clair que l'enjeu n'était pas seulement l'obtention de la reconnaissance du génocide par la Turquie, mais l'entrée de celle-

117. Il faut souligner que les Turcs font aux Grecs le reproche symétrique, à propos des textes des plaquettes destinées aux touristes, où la période ottomane n'est présentée que comme une « invasion » et désignée par des expressions comme « époque postbyzantine » ou « époque prémoderne » ; cf. TÜRK KÜLTÜRÜNE HİZMET VAKFI (Fondation pour servir la culture turque), *The Problem of Protection of the Ottoman Turkish Architectural Heritage in Greece*, Istanbul, 1992, pp. 14-15. Cf. aussi C. KOULOURI, *op. cit.*, pp. 447 et sq.

118. La genèse du paragraphe 30 du rapport de la sous-commission des droits de l'homme, qui déclencha une controverse arméno-turque, est exposée dans le livre de B. KASBARIAN-BRICOUT, *Les Arméniens au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, L'Harmattan, 1984, pp. 56-57.

ci dans la CEE, comme le montre la formulation même des résolutions adoptées par le Parlement européen en juin 1987 :

[Le Parlement européen] est d'avis que les événements tragiques qui se sont déroulés en 1915-1917 contre les Arméniens établis sur le territoire de l'Empire ottoman constituent un génocide au sens de la Convention de l'ONU.

Le Parlement [...] estime que le refus de l'actuel gouvernement turc de reconnaître le génocide commis autrefois contre le peuple arménien par le gouvernement « Jeunes-Turcs », sa résistance à appliquer les normes du droit international dans ses différends avec la Grèce, le maintien des troupes turques d'occupation à Chypre, ainsi que la négation du fait kurde, constituent avec l'absence d'une véritable démocratie parlementaire et le non-respect des libertés individuelles et collectives, notamment religieuses, dans ce pays, des obstacles incontournables à l'examen d'une éventuelle adhésion de la Turquie à la Communauté<sup>119</sup>.

Le récit officiel turc est, en grande partie, une réponse aux attaques des Arméniens et de leurs soutiens ; il s'est constitué, pour l'essentiel, avant le « réveil de la mémoire »<sup>120</sup>, mais la diffusion de ses principaux éléments dans la littérature scolaire est une conséquence directe de celui-ci.

Les discours identitaires turc et arménien sont chacun fondés sur un vaste présumé ; pour les Turcs, l'Arménie n'a jamais existé en tant qu'État ; pour les Arméniens, l'existence d'un tel État est avérée pendant des siècles. Ces présumés de base sont tellement vigoureux que, pour les premiers, il n'était pas nécessaire, dans une première phase du discours scolaire, de démontrer l'inexistence de l'Arménie : le choix était celui du silence, et la démonstration réservée aux ouvrages historiques plus fournis comme celui d'Esat Uras<sup>121</sup>. Pour les seconds, le présumé amène à argumenter dans le sens d'une continuité de l'histoire étatique arménienne. Chacun de ces deux choix a été appuyé par des historiens occidentaux renommés<sup>122</sup>. Cependant, de chaque côté, il existe des positions nuancées ; des historiens turcs tentent un réexa-

119. Parlement européen. Comptes rendus des débats du 18 juin 1987, résolutions i2 et i4, citées par G. DE MALEVILLE, *La tragédie arménienne de 1915*, Paris, Lanore, 1988, pp. 134 et 135.

120. E. URAS, *Tarihte Ermeniler ve Ermeni Meselesi*, Istanbul, The Documentary Publications, 1953 ; réédité en turc en 1975, et en anglais sous le titre *The Armenians in History and the Armenian Question*, Istanbul, Institut pour l'Étude de la Turquie, 1988 ; İ.C. ÖZKAYA, *Le Peuple arménien et les tentatives de rendre en servitude le peuple turc*. Ankara, 1971.

121. E. URAS, *op. cit.*

122. Par exemple, du côté arménien, J. de MORGAN, *Histoire du peuple arménien depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*, Paris-Nancy, Berger-Levrault, 1919 ; R. GROUSSET, *Histoire de l'Arménie*, Paris-Payot, 1973 ; du côté turc, J.-P. ROUX qui a préfacé le livre de G. de MALEVILLE, *La Tragédie arménienne de 1915*, Paris, Lanore, 1988.

et peut être  
maintenant, il n'y a  
pas de doute  
sur la vérité

men de la question et des responsabilités turques de l'époque<sup>123</sup>, et des défenseurs de la cause arménienne, comme Gérard Chaliand, émettent des réserves vis-à-vis du discours identitaire communément accepté : « Comme tout groupe, les Arméniens véhiculent une série de clichés commodes destinés à se valoriser ou à se conforter en évitant de remettre en cause certains présupposés du passé<sup>124</sup>. »

La représentation cartographique très lacunaire, voire inexistante, du fait arménien dans les manuels scolaires turcs<sup>125</sup> rejoint l'absence, dans les leçons, d'une désignation du territoire arménien ; les leçons évoquent *les Arméniens*, même plus fréquemment qu'on ne pourrait s'y attendre, mais presque jamais une *Arménie*<sup>126</sup>, puisque aussi bien l'évocation du royaume arménien de Cilicie est aujourd'hui censurée et provoque même, lorsqu'elle se produit dans des ouvrages étrangers, de rapides et véhémentes protestations. De telles insuffisances contrastent avec les représentations cartographiques arméniennes. Celles-ci proclament avec force l'enracinement du fait arménien dans un territoire précis, délimité au nord par la chaîne Pontique et le fleuve Koura, à l'ouest par la boucle de l'Euphrate supérieur, au sud par le bassin du Tigre et la chaîne du Taurus, à l'est par la basse vallée de l'Araxe et la mer Caspienne. C'est la *grande Arménie*, définie au VII<sup>e</sup> siècle par Anonia de Chirak<sup>127</sup>. Se rapprochant des représentations cartographiques iraniennes, qui circonscrivent, elles aussi, un espace précis et bien déterminé<sup>128</sup>, elles sont aux antipodes des représentations turques, qui dispersent l'attention sur des territoires immenses et multiples.

123. T. AKÇAM, *Türk Ulusal Kimliği ve Ermeni Sorunu* [La personnalité nationale turque et la question arménienne], Istanbul, İletisim Yayınları, 1992 ; Tahsin CELAL, « Regards turcs sur la question arménienne », *Les Temps Modernes*, 504-506, 1988, pp. 70-77.

124. G. CHALIAND, « Mémoire et modernité », *Les Temps modernes*, 1988, 504-506, pp. 442 et sq.

125. Quelques rares toponymes (*Armenia, Ermenistan, Ermeniyeye*), sur les cartes concernant des périodes de l'Antiquité ou la conquête arabe, désignent toujours une province arménienne d'un empire (romain en particulier) et non un État ou un royaume.

126. Nous n'avons trouvé qu'une occurrence de ce mot dans le corpus (hormis les cartes) : « [Alparslan] mit le siège devant la forteresse d'Ani, qui était la plus grande et la plus puissante ville de l'Arménie [*Ermenistan*] » (AKŞIT, *Lise II*, s.d., p. 140).

127. Cf. B. MARTIN-HISARA, « Domination arabe et libertés arméniennes (VII<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> siècle) », in G. DÉDÉYAN (dir.), *Histoire des Arméniens*, Toulouse, Privat, 1982, pp. 189 et sq. Pour les représentations cartographiques, voir par exemple l'*Historical Atlas of Armenia*, New York, Armenian National Education Committee, 1987.

128. Cf. S.H. NASR et al., *Historical Atlas of Iran*, Téhéran, Tehran University, 1971.

De dove ?  
Hist et géo  
Avec sq

Représentations  
de l'espace  
et du temps  
de l'Arménie  
et de la mer

A 100%

## Avant le « réveil de la mémoire » : une modeste prise en compte de l'Arménie médiévale

Dans les manuels scolaires, les Arméniens vont apparaître seulement lorsqu'ils sont en situation de confrontation avec les Turcs. De la sorte, *les Arméniens*, en tant que peuple, n'ont pas une histoire enracinée dans un passé lointain, et ne sont pas évoqués à propos de l'Antiquité anatolienne, comme le sont les Ourartéens ou les Hittites ; à l'inverse de ces derniers, leur héritage ne peut être assumé par les Turcs, même en partie, du fait qu'ils sont devenus ensuite des ennemis irréconciliables.

La confrontation entre Arméniens et Turcs s'étend sur deux siècles : le premier affrontement est la prise d'Ani, capitale du royaume arménien bagratide (ou grande Arménie, en Anatolie orientale), par les Seldjoukides (1064) ; le second oppose encore les Seldjoukides au royaume de petite Arménie, en Cilicie (XII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècle), ce piémont qui s'étend au nord et au nord-est d'Adana ; l'Arménie médiévale, sans être étudiée en tant que telle, existe dans les manuels antérieurs à 1980, mais disparaît ensuite. Plus tard, sous l'Empire ottoman, les Arméniens, comme les Arabes, n'ont plus d'histoire et disparaissent, parce que fondus dans un ensemble ; bien que maintenus dans le statut de *dhimmi*, leur identité est *ottomane*. Enfin, la « question arménienne » de 1894-1915, contrairement à l'épisode médiéval, n'est pas évoquée avant 1985, alors qu'elle apparaît clairement ensuite dans les tables des matières.

### *La chute du royaume bagratide et l'indispensable ennemi grec*

L'annexion du royaume arménien bagratide (la grande Arménie) par Byzance (1045), peu avant qu'il ne soit investi par les Seldjoukides (1064), est un événement fort commode pour le point de vue turc<sup>129</sup>. Le discours officiel turc utilise abondamment la prise d'Ani par les Byzantins comme argument pour prouver qu'aucun affrontement turco-arménien n'a pu se produire en 1064, car les Grecs avaient déjà déporté les Arméniens à cette date. S'appuyant sur une citation de l'historien arménien Asoghik, certains textes turcs affirment que les Seldjoukides furent accueillis par les Arméniens en libérateurs<sup>130</sup>. La disparition du royaume bagratide, en 1064, permet aux auteurs de manuels de parler

129. R. GROUSSET, dans *Histoire de l'Arménie*, Paris, Payot, 1973, p. 574, exprime pour la même raison un fort ressentiment contre les Grecs.

130. INSTITUT DE POLITIQUE ÉTRANGÈRE D'ANKARA, *Le Problème arménien : neuf questions, neuf réponses*, Ankara, 1982. Nous allons revenir plus loin sur ce texte. On sait que ce thème des Turcs libérateurs est aussi avancé pour tous les peuples balkaniques au moment de la conquête ottomane.

Formulation  
à l'inverse de  
ce qui se passe

Une époque où  
l'histoire de l'Arménie  
de l'Empire ottoman

9  
Il existe  
des historiens  
qui connaissent  
seule l'Arménie  
classique ?  
Essentiellement  
en Turquie  
accidentelle  
un tout-à-l'heure !

d'un affrontement turco-byzantin autour de la citadelle d'Ani, sans que, formellement, la vérité historique ne soit trahie.

Pourtant, le discours des manuels scolaires antérieurs à 1980 renonce assez volontiers à cette attitude facile. En fait, l'existence de l'Arménie, et même d'un royaume d'Arménie, est admise. En 1931, après avoir signalé l'établissement de Turcs dans la province de l'Avasim et des affrontements entre Oghouz et Arméniens en 1041-1042<sup>131</sup>, les auteurs taisent l'annexion de l'Arménie par Byzance, et le récit de la prise d'Ani par les Turcs (1064) ne précise pas à quelle puissance appartenait la ville. En l'absence de toute précision, le récit est ouvert, mais l'image des Arméniens qui en résulte est celle d'un peuple peu organisé. En 1946, le fait arménien prend plus de corps dans le livre de lecture d'histoire conçu par le nationaliste H.N. Orkun, qui évoque en quelques mots l'existence d'un « petit royaume arménien » soumis par Alparslan<sup>132</sup>. Enfin, en 1976, le récit de Kafesoğlu et Deliorman décrit la conquête de l'Anatolie orientale avec une précision inégalée par ailleurs :

L'armée byzantine, pour prendre sous sa coupe [*baskı altında*] les Arméniens et les Géorgiens, et pour arrêter les incursions des Turcs, rencontra les forces seldjoukides devant Gandja<sup>133</sup> (1046).

[Alparslan] soumit le petit royaume arménien qui se trouvait dans le Erran. La région de Sürmeli, la forteresse de Meryem-Nişi et sa région, Sepîd-Şehr tombèrent entre ses mains. Puis, Alparslan marcha sur Ani, capitale de la dynastie des Bagratides, dépendante de Byzance, défendue par des Grecs [*Rumlar*] et célèbre pour ses murailles, et la prit à la suite d'un terrible assaut (1064). Il soumit Kars. La prise d'Ani, la plus puissante forteresse chrétienne de l'Orient, par le sultan seldjoukide fut saluée avec joie dans tout le monde musulman<sup>134</sup>.

Pourtant, malgré sa précision apparente, ce récit requiert quelques observations. L'existence des Arméniens n'est pas éludée, non plus que celle d'un royaume ; mais celui-ci est localisé dans l'Erran (Arran), province du califat abbasside qui correspond à peu près à l'Arménie et à l'Azerbaïdjan actuels, et le royaume est ainsi rejeté en dehors de la Turquie actuelle. Dans la première phrase, les rapports entre Arméniens et Byzantins sont suggérés comme mauvais, et l'oppression (*baskı*) vient de ces derniers et non des Seldjoukides. Quant au statut d'Ani, il n'est pas précisé, car rien n'explique ce qu'est la dynastie bagratide. Les Arméniens sont dans le récit, mais sans être nommés : les auteurs suggèrent qu'Ani n'est pas byzantine, mais dépendante

131. TTTC, *Lise II*, 1931, pp. 258-260.

132. H.N. ORKUN, *Ortaokul için Tarih Okuma Kitabı II*, 1946, p. 94.

133. Gandja se trouve dans l'Azerbaïdjan actuel, à trois cents kilomètres à l'est de Bakou.

134. KAFESOĞLU-DELIORMAN, *Lise II*, 1976, pp. 64 et 66.

de Byzance, et la tournure de la phrase laisse entendre que les « Grecs » n'y sont pas chez eux. Les auteurs éludent la question sur l'identité de la population autochtone d'Ani en l'englobant dans l'ensemble chrétien et terminent le récit en l'inscrivant dans le schéma d'un affrontement entre deux religions.

Malgré leur caractère ténu, les mentions qui précèdent témoignent d'une certaine reconnaissance du passé arménien de l'Anatolie orientale. On va constater le même phénomène pour la période suivante de l'histoire arménienne, toujours dans les manuels antérieurs à 1980.

### *L'époque des croisades et la petite Arménie*

À la suite de la disparition du royaume bagratide de grande Arménie, le champ de l'histoire politique arménienne se déplace vers la Cilicie, où, à la suite d'un mouvement de migration, un nouveau royaume se développe, la petite Arménie. Depuis le <sup>x</sup>e siècle, les califes abbassides de Bagdad utilisaient des mercenaires turcs pour la défense des confins militaires de l'Avasim, qui faisaient front à l'Empire byzantin le long d'une ligne Tarse-Erzincan. C'est un fait important, souvent relevé dans le discours turc, qui permet d'affirmer que la Cilicie était peuplée de Turcs, d'Oghouz, Petchenègues et Kiptchaks avant 1071<sup>135</sup>. Ainsi le récit historique peut-il facilement faire état de l'antériorité du peuplement turc sur le peuplement arménien dans cette région clé, puisque la fondation de la petite Arménie (1080) est postérieure à la destruction du royaume bagratide.

Le lieu de l'affrontement turco-arménien se déplace, et le sens des interventions s'inverse, car l'époque du royaume de Cilicie correspond à un sursaut, à une phase offensive aux côtés des croisés. La rencontre avec le monde féodal européen est décisive pour l'arménité, qui va se mettre au service du christianisme occidental, grâce au point d'appui que le royaume de Cilicie offre aux expéditions croisées et à l'appoint militaire non négligeable qu'il fournit; le récit historique arménien ou pro-arménien est orienté dans un sens ouest-est, et le lecteur a l'esprit tourné vers la Palestine. Le récit turc, lui, est orienté dans l'autre sens, de l'est vers l'ouest, et ne raconte que l'inverse, la victoire des sultans seldjoukides sur les latino-arméniens de Cilicie.

Dans les manuels antérieurs à 1980, les Arméniens réapparaissent donc à l'occasion du récit des croisades. Fait remarquable, car, là encore, les auteurs turcs auraient pu facilement bâtir un récit de la contre-offensive de l'islam en évoquant les croisés pour seuls adversaires. C'est que, avant 1980, le discours sur l'Arménie n'est pas encore tendu par le défi lancé par les Arméniens à l'État turc. La mention des

135. TTTC, *Lise II*, 1931, p. 258.

Devant passage à  
 sous les & 20  
 Arménie d'Anatolie  
 totalement autonome  
 forte

9. Turquie

!!

Arméniens, et même celle d'un « roi arménien », qui apparaît à de multiples reprises dans le manuel de Kafesoğlu, ne se heurte pas encore à un tabou, quoique l'auteur prenne soin de ne jamais évoquer un « royaume d'Arménie ». On en retire l'impression d'une présence forte, puisque les sultans doivent, à plusieurs reprises, combattre ces rois qui « occupent » certaines régions d'Anatolie<sup>136</sup>. Le même auteur mentionne le roi arménien Léon II, établi dans la région de Sis, et dont le sultan seldjoukide Keyhusrev prit « une partie des terres » en 1209, ainsi qu'un « roi d'Arménie » – et non un royaume – vaincu par le sultan Keykâvus en 1218, mais sans préciser où se trouvait ce roi ni ses terres ; et l'on apprend plus loin qu'un roi d'Arménie, Hetum, passé sous souveraineté du sultan, est « contraint à faire la paix » en 1225, sans que sa puissance soit pour autant anéantie, puisqu'il est tenu à l'envoi d'un contingent et au paiement d'un tribut au sultan. Enfin, les Arméniens apparaissent encore en 1257 comme élément d'une coalition les menant avec les Mongols et les croisés à l'assaut de l'Égypte<sup>137</sup>.

L'exemple du manuel de 1976 montre qu'il est difficile de tenir un moyen terme entre le récit historique et le silence ; finalement, les auteurs disent beaucoup, tout en respectant un seul tabou : ne pas parler d'un royaume arménien de Cilicie. Derrière les phrases courtes parlant des « rois d'Arménie », on décèle facilement l'existence d'un royaume « dans les environs de Maraş », allié au moins épisodiquement aux croisés, et qui donne du fil à retordre puisque, de l'aveu même des auteurs, il est capable d'actions militaires, assez riche pour payer tribut et lever des troupes pour le sultan, au moins du milieu du XII<sup>e</sup> siècle au milieu du XIII<sup>e</sup>.

Plus récemment, on trouve encore des allusions éparées aux Arméniens ; dans le manuel d'Erdoğan Merçil, on peut constater une présence en filigrane : un paragraphe très dense évoque des difficultés importantes avec « les Arméniens », qui n'ont cette fois ni roi ni royaume, mais sont capables de résister au sultan de 1216 à 1225. Parfois, on parle de la Cilicie et d'un « roi de Cilicie », mais sans préciser sa nature arménienne. Plus généralement, il s'agit des « Arméniens » sans qu'on sache d'où ils viennent, où ils vivent et sous quelle forme d'organisation, bien qu'ils aient des « forces » qui assaillent les Seldjoukides « à toute occasion » et contre lesquelles il faut combattre<sup>138</sup>. L'existence des Arméniens, dans l'histoire de l'Anatolie des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles, se réduit à ces quelques mentions qui, quoique brèves, sont suggestives<sup>139</sup>. Il est important de noter que

136. KAFESOĞLU-DELIORMAN, *Lise II*, 1976, p. 91.

137. KAFESOĞLU-DELIORMAN, *op. cit.*, pp. 95, 96, 98 et 119.

138. MERÇİL, *Lise II*, 1990, pp. 115-116 ; UĞURLU-BALCI, *Lise II*, 1989, p. 94 ; KÖYMEN *et al.*, *Lise II*, 1990, pp. 103 et 105.

139. On ne trouve aucune allusion à l'histoire arménienne médiévale dans MUMCU *et al.*, *Lise II*, 1990, ni dans YILDIZ *et al.*, *Lise II*, 1989.

Un Roi sous  
Royaume

un silence  
p. à interpréter  
sans attendre  
après aucun

ces chapitres, généralement intitulés « l'État seldjoukide d'Anatolie », se placent, dans le déroulement du programme d'histoire, au début de l'« histoire de la Turquie » par opposition à l'histoire des premiers États turco-islamiques, qui sont hors d'Anatolie. Il ne s'agit pas d'un combat banal, mais de la construction d'une nation, et la similitude est indéniable entre cette construction médiévale et la construction de la Turquie républicaine, en ce que celle-ci aussi se construit dans un affrontement contre les Grecs et les Arméniens.

Toutefois, cet élément arménien qui jouait son rôle – quoique modeste – dans le récit de la construction de la future Turquie tend à s'estomper. À partir de 1990, la plupart des manuels renoncent progressivement à présenter cette narration complexe qui met en jeu au moins trois peuples, et le silence se fait progressivement sur le fait arménien médiéval<sup>140</sup>.

### Entre silence et négation : le discours sur la « question arménienne »

Le processus d'apparition d'une altérité dans le récit nous est maintenant familier : on trouve mention d'un peuple au moment de son intégration dans un ensemble turc, puis à l'occasion de la confrontation qui aboutit à sa sortie. Dans les cas des Arabes et des peuples balkaniques, il s'agit de sorties par défection, partition et création d'États. Le cas arménien est bien plus dramatique, puisqu'il s'achève par la déportation et le massacre. Pendant longtemps, les manuels, en même temps qu'ils concédaient une place modeste à l'histoire arménienne médiévale, éludaient complètement les événements du tournant du siècle. Mais à partir de [1985 environ], la place du fait arménien dans les manuels s'est exactement inversée, puisque cette question arménienne a été évoquée ouvertement, tandis que la composante arménienne de l'histoire médiévale a progressivement disparu. C'est ce revirement frappant que nous allons maintenant examiner.

#### Une historiographie polémique

Un discours scolaire s'appuie toujours sur une historiographie préalablement existante. Dans le cas de la « question arménienne », elle est abondante, et, chose révélatrice, une partie en est publiée en

140. Il existe une exception en 1992, où la notion de royaume arménien réapparaît dans un ouvrage : « [Alparslan] fit tomber le royaume arménien sous sa souveraineté. Il prit la ville d'Ani, dépendante de Byzance, et Kars. Ces succès provoquèrent la panique dans le monde chrétien » (ŞAHİN, *Lise I*, 1992, p. 165; voir aussi p. 203).

À quelle époque  
manuels et il  
fait allusion?

Par qui?

Dimanche  
improbable.

De l'histoire en  
signature

anglais et en français. Le volumineux ouvrage d'Esat Uras, notamment, a fait l'objet d'un soin particulier des autorités ; ce livre, publié en turc en 1953, puis en 1975, a été réédité en anglais en 1988, avec de nombreuses additions, probablement en réponse à la vague d'attentats arméniens de la décennie précédente, et surtout à la sentence du « Tribunal permanent des peuples » de 1984<sup>141</sup>. La doctrine officielle s'est exposée aussi dans *Le Problème arménien : neuf questions, neuf réponses*, texte produit explicitement, en 1982, pour répliquer aux accusations arméniennes<sup>142</sup>. La même année, l'historien Mim Kemal Öke publiait un livre dans le même esprit que celui d'Esat Uras<sup>143</sup>, dont voici un extrait significatif :

D'après les spécialistes de la linguistique, la langue arménienne est un mélange de langues, par suite des influences subies : assyrien, hébreu, persan, mède, géorgien, mingrélien, nairien, scythe, grec, arabe, turc, mongol, latin et russe. Du point de vue de l'histoire politique, les Arméniens ont vécu au sein de l'Empire perse de 521 à 344 av. J.-C. ; de l'Empire macédonien de 334 à 215 av. J.-C. ; et sous les Séleucides de 334 à 190 av. J.-C. De 190 av. J.-C. à 220 de notre ère, l'Arménie a plusieurs fois changé de mains entre les Empires romain et parthe. Après 220, l'Arménie fut gouvernée par les Sassanides jusqu'au début du v<sup>e</sup> siècle, par les Byzantins jusqu'au vii<sup>e</sup> siècle, et par les Arabes jusqu'au X<sup>e</sup> siècle, où elle repassa de nouveau dans l'Empire byzantin. [...] Les sources arméniennes étudiées par Uras montrent que ce qu'on appelle Arménie (*what is supposed to be Armenia*) s'est trouvé sous la domination de différents États pendant de nombreux siècles, et n'a été qu'un champ de bataille pour les plus grands États. Cette région a toujours été sur le chemin des envahisseurs, [...] et n'était qu'une halte lors des conquêtes ou des migrations. Dans ces conditions, il est impossible d'imaginer qu'il ait pu exister, dans cette région, une administration permanente, et particulièrement une présence arménienne sous une forme nationale, unie et puissante<sup>144</sup>.

141. Voir « Chronology of Armenians Terrorist Attacks, 1973-1985 », in E. URAS, *op. cit.*, pp. 183-216. Le « Tribunal permanent des peuples » a succédé en 1979 au Tribunal Bertrand Russel ; sollicité notamment par le Groupement pour les droits des minorités de consacrer une session au cas du génocide des Arméniens, il s'est réuni du 13 au 16 avril 1984 à Paris. Les actes, préfacés par Pierre Vidal-Naquet, ont été publiés sous le titre *Le Crime de silence. Le génocide des Arméniens*, Paris, Flammarion, 1984.

142. INSTITUT DE POLITIQUE ÉTRANGÈRE D'ANKARA, *Le Problème arménien : neuf questions, neuf réponses*, Ankara, 1982, reproduit dans TRIBUNAL PERMANENT DES PEUPLES, *Le Crime de silence. Le génocide des Arméniens*, Paris, Flammarion, 1984, pp. 203-252. Ce texte sera désormais désigné par *Neuf questions...* Les références se rapportent à cette édition de 1984.

143. M.K. ÖKE, *The Armenian Question. 1914-1923*, Oxford, Rüsten and Br., 1988. Cet auteur est un chroniqueur régulier du quotidien nationaliste *Türkiye*.

144. M.K. ÖKE, *op. cit.*, 1988, p. 78. L'auteur cite des passages de l'ouvrage de E. URAS, *The Armenians in History...*, 1988, pp. 86-89 et 110. Ce point de vue est

Par de mille  
autres // même  
différence chez les juifs  
mémoires de papier son  
Basse  
- Pas d'existence de  
- pas de ce siècle

Même qualité  
même langage

L'argumentaire de l'auteur utilise des procédés souvent rencontrés, caractéristiques du discours idéologique, comme la dissimulation du destinataire derrière des sources indéterminées faisant argument d'autorité (« D'après les spécialistes... »), des sources adverses valant preuve d'impartialité (« Les sources arméniennes étudiées par Uras... »), et enfin une forme particulièrement voyante de modalité appréciative, puisque le jugement final de l'extrait cité est une irruption de la subjectivité personnelle l'auteur : sa propre incapacité d'imaginer est érigée en critère de jugement universel par l'utilisation d'un verbe impersonnel (« il est impossible d'imaginer »)<sup>145</sup>.

De telles publications en anglais ou en français visaient à ne pas laisser aux Arméniens le monopole de l'expression sur la question. Pendant et après la période de forte activité de l'ASALA (1975-1983), les autorités turques tenaient à faire connaître leur point de vue, sous forme de réfutations directes ou en donnant au discours officiel la forme d'ouvrages historiques. En langue turque, nombreux sont les ouvrages qui traitent de la question arménienne; en plus des deux auteurs déjà cités, on relève des noms connus, comme İsmet Parmaksızoğlu, Kamuran Gürün et Altan Deliorman, collaborateur de Kafesoğlu et auteur de manuels scolaires<sup>146</sup>. Globalement, cette historiographie prend la forme d'un discours de réfutation. Une partie a été traduite en français, à la suite de la « sentence » de 1984<sup>147</sup>. Il est à prévoir qu'elle vivra tant que la diaspora arménienne exprimera sa revendication de reconnaissance du génocide par l'État turc.

exposé de façon similaire dans *Neuf questions...*, p. 207. Dans le même esprit, voir G. DE MALEVILLE, *La Tragédie arménienne de 1915*, Paris, 1988, pp. 25-31.

145. L'auteur s'appuie encore sur des considérations statistiques selon lesquelles la population arménienne n'atteignait nulle part la majorité (voir aussi *Neuf questions...*, pp. 230-231). Le point de vue arménien sur la question démographique, qui est un enjeu décisif dans le débat, est exposé dans R.H. KÉVORKIAN et P.B. PABOUDJIAN, *Les Arméniens dans l'Empire ottoman à la veille du génocide*, Paris, Les Éditions d'Art et d'Histoire, 1992, pp. 53-61. G. CHALIAND (in « Le temps des assassins », texte de présentation du récit d'A. CHIRAGIAN, *La Dette de sang*, Bruxelles, Complexe, 1984, p. 23) ne conteste pas la situation minoritaire des Arméniens dans les vilayet de l'est; au contraire, il l'évoque pour dénoncer l'établissement, dans ces provinces, de nomades kurdes et circassiens.

146. PARMAKSIZOĞLU, *Ermeni Komitelerinin İhtilâl Hareketleri ve Besledikleri Emeller*, Ankara, 1981; K. GÜRÜN, *Ermeni Dosyası*, Ankara, 1983; A. DELIORMAN, *Türklere Karşı Ermeni Komiteleri*, İstanbul, 3<sup>e</sup> éd., 1980. Autres ouvrages cités par les auteurs de manuels : Ş. OREL ET S. YUCA, *Ermenilerce Talat Paşa'ya Atfedilen Telegrafların İç Yüzü*, Ankara, 1983; A.H. SARAL, *Ermeni Meselesi*.

147. K. GÜRÜN, *Le Dossier arménien*, Paris, Triangle, 1984; Ş. OREL ET S. YUCA, *Les Télégrammes de Talaat Pacha*, Paris, Triangle, 1986.

May 8-1-84  
Vendredi  
2000  
A. V. 9

*L'apparition de la « question arménienne »  
dans les manuels scolaires*

À partir de 1985, alors que le discours arménien avait trouvé les moyens de se faire entendre, le discours scolaire turc s'est inversé. Le gouvernement turc a craint pour son image à l'extérieur<sup>148</sup> et a aussi redouté la revendication de restitution de biens aux victimes du génocide. Aussi a-t-il jugé nécessaire de faire oublier la présence arménienne ancienne en Anatolie<sup>149</sup>, à laquelle les manuels scolaires ne font plus référence, sauf exception. Inversement, la population ne pouvant plus ignorer les accusations dont leur pays était l'objet, le discours officiel produit vers 1982 sur la base de l'ouvrage d'Esat Uras a été introduit, à partir de 1985, dans tous les manuels scolaires, en un chapitre spécial et explicite intitulé « La question arménienne », inséré parmi les autres « problèmes » de la fin de l'Empire ottoman.

Ce petit chapitre est un exorcisme. Il devenait nécessaire que l'État proposât à sa propre population une explication crédible des attentats contre les intérêts turcs dans le monde, ainsi que les armes rhétoriques nécessaires et adéquates pour répondre aux accusations ou même les devancer. La place accordée à la question n'est pas négligeable : plus d'une page en 1985, dans le petit volume pour collèges, et plus de trois pages dans certaines collections postérieures à 1991. Les exposés sur le « problème » commencent parfois par une rétrospective inspirée par le discours officiel antérieur :

Les Arméniens, tout au long de l'histoire, n'ont jamais pu fonder un État indépendant. Ils ont toujours vécu sous la domination de Rome, de l'Iran, de Byzance, des Arabes, des Seldjoukides et des Ottomans. [...] [Au XI<sup>e</sup> siècle], ils étaient dispersés et passèrent sous domination turque [...]. Comme les Arméniens étaient constamment opprimés par les Byzantins, ils considérèrent les Seldjoukides comme des protecteurs. À l'époque seldjoukide comme à l'époque ottomane, les Arméniens n'ont jamais dû abandonner leur religion, ni leur langue ou leurs coutumes. [Grâce à la tolérance des Turcs], ils vivaient heureux et mêlés [içiçe] aux Turcs<sup>150</sup>.

La plupart des auteurs ne remontent pas ainsi le cours de l'histoire et ne prennent pas la peine de nier l'existence d'États arméniens ; cependant, comme dans le récit sur les révoltes des Balkans, ils adoptent toujours une structure qui met en valeur le bonheur des Arméniens

148. Il faut ajouter à cela l'effet très négatif produit par le film *Midnight Express*.

149. Cette entreprise est partiellement réalisée dans le paysage anatolien ; cf. D. KOUYMJIAN, « Destruction des monuments historiques arméniens comme poursuite de la politique turque de génocide », in TRIBUNAL PERMANENT DES PEUPLES, *Le Crime de silence*, Paris, Flammarion, 1984, pp. 295-312, photographies.

150. AKŞIT, *Ortaokul II*, 1985, pp. 134-135.

vivant sous la protection turque, évoquant notamment la tolérance accordée dès la prise de Constantinople. Tous les manuels soulignent le confort, ou la richesse, dans lequel vivaient les Arméniens, et, d'autre part, l'estime dont les gratifiaient les Turcs, qui les appelaient *teba-i sadika*, « les fidèles sujets » :

[Les Arméniens] étaient peu nombreux. Pour cette raison, ils entrèrent entièrement dans la culture turque : la presque totalité d'entre eux ne connaissaient pas d'autre langue que le turc ; ils avaient assimilé les coutumes turques, le folklore turc, la musique turque.

Ils vivaient depuis des siècles dans la paix et le bien-être. Ce sont eux qui, parmi les autres peuples non musulmans, avaient le mieux assimilé la culture turque<sup>151</sup>.

Il s'agit, dans les deux sens de l'expression, d'un peuple sans histoire, d'une fusion au sein de laquelle les Arméniens étaient heureux de leur situation politique et économique, et de la tolérance dont ils bénéficiaient, comme tous les peuples non musulmans. Le discours est, presque mot pour mot, semblable à celui qui concerne la situation des Grecs et des Serbes de l'Empire<sup>152</sup>.

Le deuxième temps de l'exposé est tout aussi prévisible ; comme il est incompréhensible qu'un peuple heureux se révolte, la source des ennuis doit se trouver à l'extérieur : la communauté arménienne, simple pion dans le jeu des puissances, est abusée par des idées procédant de la Révolution française, dont les principes sont véhiculés par de jeunes émigrés qui n'ont qu'une idée approximative de la situation dans l'Empire ottoman. Tel qu'il est détaillé dans les manuels, ce schéma d'explication est conforme, en gros, à la réalité.

La suite des événements est exposée sous des formes bien connues. Les thèses turques présentent une révolte, ou même une agression arménienne visant au massacre de Turcs ; les manuels évoquent l'assassinat de dizaines de milliers de Turcs à Sassoun (Sason)<sup>153</sup>, à Adana (1909), puis lors de l'avancée russe en 1915. L'iconographie, rare sur ce sujet, induit, elle aussi, l'idée d'une agression arménienne et de massacres de Turcs ; on trouve, par exemple, une photo du marché de Kars incendié par des Arméniens, une autre d'un « groupe faisant partie d'une bande arménienne qui perpétrait des massacres en Anatolie orientale<sup>154</sup> ». Quant au drame de 1915, il est présenté comme un

151. SÜMER *et al.*, *Lise II*, 1993, p. 212, et DELIORMAN, *Lise II*, 1993, p. 194.

152. Situation reconnue par des auteurs comme Gérard Chaliand : « Contrairement à une idée largement répandue chez les Arméniens d'aujourd'hui – y compris parmi les élites –, l'Empire ottoman, jusqu'au début, sinon jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, [...] reste un empire relativement tolérant » (G. CHALIAND, article cité, p. 443).

153. Ville à forte population arménienne à l'ouest du lac de Van, à ne pas confondre avec Samsun, sur la côte de la mer Noire.

154. MIROĞLU-HALAOĞLU, *Lise III*, 1990, p. 166 ; YILDIZ *et al.*, *Lise III*, 1991, p. 181.

Les choses sont  
très différentes  
L'Empire ottoman  
était un empire  
multiculturel

?

l'assassinat  
des Turcs

l'assassinat  
d'Arméniens

ensemble de mesures de défense des Turcs contre une menace arménienne. Selon les manuels, ce furent des mesures sévères, certes, mais normales en temps de guerre. Pour le discours turc ou pro-turc, il a fallu « évacuer<sup>155</sup> » les Arméniens qui, comme les Turcs qui les accompagnaient, ont souffert, au cours du voyage, de la faim, du climat, des attaques de brigands, etc.

Il existe cependant des nuances entre les auteurs ; certains emploient le mot « génocide » (*soykırım*), pour le réfuter aussitôt :

Au cours de l'évacuation [*mecburi göç*], [...] il n'y a jamais eu, à l'encontre du peuple arménien, de génocide [*soykırım*], même pas sous forme de menace ou comme moyen de pression<sup>156</sup>.

Pendant l'évacuation [*göç*], la dureté du climat, les épidémies, les attaques de bandes de brigands détrousseurs, tout cela fit des morts parmi les Arméniens. C'est cela qui leur a fait prétendre qu'ils avaient subi un « génocide ». Mais pendant ce temps, les Turcs qui perdirent la vie pour les mêmes raisons furent beaucoup plus nombreux que les Arméniens. La loi d'évacuation [*tehcir kanunu*] était destinée à assurer la sécurité des civils turcs sans défense et celle d'une armée en temps de guerre. D'ailleurs, les Arméniens qui ne vivaient pas à proximité du front sont restés chez eux<sup>157</sup>.

À l'opposé, certains ouvrages choisissent la forme la plus elliptique qui soit, par exemple :

L'État ottoman envoya les Arméniens des régions frontières dans des provinces éloignées du front, parce qu'ils complotaient contre l'État et organisaient des attaques avec les bandes qu'ils avaient formées<sup>158</sup>.

Il arrive aussi que le raisonnement par l'absurde soit utilisé ; dans l'exemple d'énoncé qui suit, la désignation du sujet balance entre « les Turcs », désignés comme s'ils étaient extérieurs, et un « nous » qui, à la fin du texte, associe le lecteur à l'auteur, le propulse dans le passé et l'oblige à admettre la nécessité de « se protéger » :

155. Le mot en usage dans le discours turc est *göç*, qui peut s'employer pour toute migration, ou *tehcir*, mot ottoman employé au moment des faits, traduit en turc moderne par *göç ettirme*, « action de faire migrer ». Il n'a pas de connotation dramatique, contrairement au mot français « déportation ». Il est parfois accompagné de l'adjectif *mecburi*, « forcé ». Mais, plutôt que de traduire *mecburi göç* ou *tehcir* par « déportation », nous avons préféré « évacuation », employé en France en 1939-1940 pour les villages alsaciens et mosellans situés entre les lignes ennemies. Il correspond mieux, dans le discours turc, à la volonté de dédramatiser cette mesure. L'emploi du mot « évacuation », dans les traductions, n'est pas une prise de position de notre part. La comparaison entre ce qui s'est passé en 1915 et l'« évacuation » française est faite par Georges de Maleville dans son plaidoyer pour les Turcs.

156. AKŞIT, *Ortaokul II*, 1985, p. 135.

157. SÜMER *et al.*, *Lise II*, 1993, p. 214. Dans cette dernière phrase, l'auteur s'avance trop loin, puisque seuls les Arméniens d'Istanbul et d'Izmir furent épargnés.

158. YILDIZ *et al.*, *Lise III*, 1991, p. 182. Le mot traduit par « bande » (*çete*) est celui-là même qu'emploient les Arméniens pour désigner leurs agresseurs turcs.

Si les Turcs avaient voulu tuer les Arméniens, ils l'auraient fait à l'époque où ils étaient puissants. Par exemple, lorsque Soliman le Magnifique avançait en Europe, il ne trouvait aucune force à s'opposer contre lui. Quand, à la suite des intrigues des Occidentaux, les Arméniens commencèrent à tuer les Turcs, nous avons bien été obligés de nous protéger<sup>159</sup>.

L'emploi du « nous » transforme la nature de l'exposé, construit comme s'il ne se rapportait plus à un événement historique, considéré à quelque quatre-vingts ans de distance, mais un événement présent auquel le lecteur est associé. C'est le sens aussi de l'emploi du possessif lorsqu'est évoqué, par les mêmes auteurs, le projet d'État arménien « sur une partie de nos terres » prévu par le traité de Sèvres<sup>160</sup>. Le processus d'association se fait aussi par l'assimilation des protagonistes à un camp chrétien et à un camp musulman, particulièrement dans l'exemple suivant :

Pendant la guerre de libération, les événements sanglants provoqués par les Arméniens dans la région de Kars provoquèrent une intervention de l'armée turque, qui protégea le peuple musulman d'un massacre par les bandes arméniennes<sup>161</sup>.

Cette formulation de « peuple musulman » (*müslüman halk*) est très rare et renvoie les Arméniens à leur religion chrétienne ; leur assimilation à l'Occident, dans l'avant-dernier exemple, montre que l'événement est perçu comme un affrontement entre deux religions, entre l'Occident et une Turquie qui ne se définit cependant jamais comme l'Orient, mais l'admet implicitement en même temps qu'elle se définit comme « porte-drapeau de l'islam ». L'argumentation utilisée ne s'écarte pas du discours d'État produit depuis 1982. Certes, des manigances russes et anglaises ont bien eu lieu, et il n'est pas douteux que des Arméniens aient commis des exactions, ni que les épidémies, les privations ou le brigandage aient fait de très nombreuses victimes. Mais on retrouve à propos des Arméniens les procédés discursifs classiques de dissimulation rencontrés à d'autres occasions dans le récit. La seule véritable nouveauté, depuis 1985, vient de ce que cette argumentation a désormais sa place dans les manuels scolaires ; elle est suffisamment développée et mise en valeur par des titres et sous-titres pour ne pas passer inaperçue. Il y a donc une intention de l'État turc de mettre à la disposition de tous les arguments préparés et testés depuis vingt ans dans d'autres médias non scolaires, et, en fin de compte, l'idée que

159. SÜMER *et al.*, *Lise II*, 1993, p. 215.

160. *Id.*, *ibid.*, p. 214.

161. YILDIZ *et al.*, *Lise III*, 1991, p. 182. Cf. G. CHALIAND : « En 1918 en effet, sur le front du Caucase abandonné par les troupes russes, il est exact que les troupes arméniennes assoiffées de vengeance ont liquidé des dizaines de villages turcs azéris » (article cité, p. 446).

l'État cherche à imposer est que la question arménienne est imaginaire :

Ainsi, du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle au début du XX<sup>e</sup>, les Arméniens, trompés par les intrigues de quelques États européens, se sont persuadés de l'existence d'une **question arménienne**, et, trahissant leur patrie et leur État, se sont mis en mouvement, abandonnant les générations à venir d'Arméniens au doute et à l'opprobre, entraînant ainsi leurs compatriotes arméniens irréprochables [*temiz*] et bien intentionnés dans de grands malheurs. En réalité, tous les Arméniens n'ont pas été fascinés par ces défaitistes [*bozguncu*], par des personnes et des États aux mauvais desseins ; ceux qui se considèrent comme citoyens **turcs** sont assez nombreux. Parmi eux, il s'en trouvent qui ont réalisé de grandes œuvres et ont rendu de grands services à la **culture turque**, à l'art et à la littérature, particulièrement dans le domaine du **théâtre** et de la musique<sup>162</sup>.

Le fait arménien dans le récit historique turc renvoie à tous les problèmes historiques, historiographiques et politiques induits par les massacres massifs de 1915 et par la controverse sur le génocide. Du point de vue de la seule historiographie institutionnelle, l'évolution du discours sur les Arméniens est un bel exemple de l'adaptation constante du récit scolaire à l'histoire en train de se faire<sup>163</sup>. Mais c'est par comparaison au reste du discours historique scolaire qu'apparaît la particularité de ces chapitres. Dans la plupart des cas, on a constaté que l'idéologie se manifeste par une irruption du présent dans le récit du passé, le procédé le plus clair étant l'insertion de références à Mustafa Kemal. Ici, l'exposé de la « question arménienne » ne se fait que parce que le débat a été tellement ample et visible que l'État turc s'est trouvé aculé à fournir à ses ressortissants une explication. Même dépourvus de modalités appréciatives ou de référence explicite ou implicite à l'actualité, les chapitres sur la « question arménienne » constituent en eux-mêmes, dans le contexte scolaire turc, une intrusion du présent dans le récit du passé.

Cependant, la modalité appréciative existe ; on pourrait même soutenir que tout le récit de l'« évacuation » en est empreint. La négation polémique accompagnant le mot « génocide »<sup>164</sup> en fournit un exemple précis ; mais, surtout, c'est la construction du récit elle-même qui doit retenir l'attention : la narration présente l'événement comme une mesure de précaution, elle tait les atrocités turques pour ne parler que de celles commises par les Arméniens et tente de faire croire que les victimes auraient été plus nombreuses du côté turc. Aussi, dans le cas présent, les modalités appréciatives sont l'ensemble des éléments du récit qui tendent à relativiser le sort des Arméniens.

162. UĞURLU-BALCI, *Lise III*, 1992, p. 229 ; les mots en gras le sont dans le texte.

163. Cf. Marc FERRO, *L'histoire sous surveillance*, Calmann-Lévy, 1985, pp. 36-37.

164. SÜMER *et al.*, *Lise II*, 1993, p. 214.

- modalité  
- imaginaire

Zais alambique  
- 9/50

A voir !

L'autre différence – plus fondamentale – avec le reste du discours est que, dans le cas de cette affaire, il n'y a aucun rejet du passé ottoman. Bien au contraire, par l'emploi notamment de possessifs, les lecteurs sont projetés dans le passé et doivent s'identifier avec l'Etat ottoman. Les faits sont examinés du point de vue des dirigeants de l'époque, sans la moindre remise en question, alors que l'Empire ottoman est par ailleurs critiqué pour son incapacité à conserver les Balkans. En ce qui concerne la question arménienne, la Turquie actuelle est donc invitée à assumer la politique de 1915. Cela confirme l'absence de véritable rupture entre les Jeunes-Turcs et le kémalisme, et la vision des rapports turco-arméniens est consensuelle, à gauche comme à droite<sup>165</sup>. Ici comme dans les pages concernant les Arabes, l'historiographie a un caractère ottoman marqué; en effet, les ethnies non turques sont intégrées dans la société ottomane par le silence même qui les entoure. Elles n'apparaissent dans le discours que lorsqu'il y a confrontation. Le silence est intégrateur et non négateur, et signifie que les peuples de l'Empire n'avaient pas d'histoire propre, car tous étaient fondus dans l'identité ottomane.

Ce travail n'est pas destiné à servir un camp ou l'autre, mais à montrer comment le discours sur l'Arménie vient s'inscrire dans le discours scolaire, à en expliquer l'apparition ou la disparition, et à en étudier l'origine, la logique et les formes. L'intérêt n'est pas tant dans le discours lui-même (qui est le seul discours officiel turc bien connu à l'étranger) que dans le fait qu'il réponde à une offensive, à la fois morale et historiographique, de la mémoire arménienne. L'apparition de chapitres *ad hoc* dans les manuels scolaires est une conséquence directe, et peut-être inattendue, des attentats perpétrés par l'ASALA et de la reconnaissance du génocide par l'Assemblée de Strasbourg en 1987. Le sursaut arménien a certes été efficace pour éveiller la conscience occidentale, mais il a eu un effet négatif sur le système étatique turc, dont le discours s'est raidi. Celui-ci a servi de base à des opuscules de propagande comme *Neuf questions...*, avant d'être repris par des auteurs étrangers comme G. de Maleville. Grâce aux manuels scolaires, il bénéficie désormais d'une audience maximale. Tout laisse penser qu'elle gagnera la grande majorité d'une population qui, dans toutes ses couches, est extrêmement sensible à l'image de la Turquie à l'étranger.

L'un des meilleurs signes de l'imprégnation de la population par les thèses turques est le discours tenu par des intellectuels libéraux, qui, littéralement, ne perçoivent plus la composante arménienne de l'histoire de l'Anatolie. On a vu le cas des écrivains « anatolistes » comme Halikarnas Balıkcısı ou Sebahattin Eyuboğlu, qui se montre si soucieux, dans le texte cité plus haut, de recueillir l'héritage des cul-

165. Cf. T. CELAL, article cité.

1915 → 2 Etat ottoman  
non eff  
dja la  
Jeunes Turcs  
Mét malheureux  
→ essence de  
la négation  
7 Met  
malheureux  
→ met à  
pas négation  
D'ence  
concept  
un pt n  
d'origine  
de l'histoire  
mouvement  
les arméniens  
en attendant de  
quer ?

la formation  
des concepts  
historiques

tures anatoliennes, mais occulte entièrement le passé arménien. La même lacune existe jusque chez Yaşar Kemal, qui, dans ses entretiens avec Alain Bosquet, présente ainsi sa région d'origine, la Cilicie (Çukurova), cadre d'un royaume arménien médiéval et parsemée de témoins de cette présence :

La région est un des hauts lieux de l'Antiquité : Tarse, qui vit naître saint Paul, se trouve ici, où la plaine de Cilicie rejoint la Méditerranée. Cicéron était préfet de Cilicie. Le célèbre Dioscoride, le plus grand médecin de son temps, est natif d'une ville de Cilicie, Anazarba. Il en reste un château fort, aujourd'hui en ruines [...]. Toute cette rocaille est trouée de nécropoles romaines. [...] Vous pouvez gratter n'importe où, à un mètre sous terre, il émergera toujours une mosaïque byzantine. L'ensemble voisine avec des bas-reliefs hittites sculptés également dans la roche<sup>166</sup>.

Pourtant, Anazarbus (Anazarba), avec sa forteresse Anavarza, fut faite capitale d'un royaume arménien par Thoros I<sup>er</sup>, en 1100, et resta ville arménienne jusqu'en 1375, malgré les assauts byzantins et seldjoukides. Le château dont parle Yaşar Kemal renferme encore les ruines de la chapelle funéraire des rois d'Arménie. Cet exemple, qu'il faut confronter avec les ouvrages de Claude Mutafian ou de R. Kévorkian<sup>167</sup> pour prendre conscience de l'opposition radicale des points de vue, montre que, de part et d'autre, Turcs et Arméniens, même intellectuels, ont une vision opposée non seulement de l'histoire, mais du paysage anatolien, où ils ne voient pas la même chose.

Pour démêler plus précisément les fils de cette question arménienne, il faudrait maintenant un patient travail d'*archéologue*, au sens que Michel Foucault donnait à ce mot, un archéologue qui ne serait ni turc, ni arménien, mais qui maîtriserait parfaitement les langues des deux communautés.

166. Y. KEMAL, *Entretiens avec Alain Bosquet*, Paris, Gallimard, 1992, p. 8.

167. C. MUTAFIAN, *Le Royaume arménien de Cilicie. XI<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècle*, Paris, CNRS Éditions, 1993 ; R. KÉVORKIAN et P. PABOUDJIAN, *Les Arméniens dans l'Empire ottoman à la veille du génocide*, Paris, Les Éditions d'Art et d'Histoire, 1992, p. 292.

## Conclusion

Au terme de ce vaste tour d'horizon, qui nous a mené des steppes mongoles aux Balkans, avant de revenir au cœur de l'Anatolie, il est nécessaire de s'interroger sur les résultats du travail effectué et sur les perspectives qu'ils ouvrent. Nous voudrions d'abord tenter de cerner la nature et la place respective des idéologies présentes dans le discours scolaire.

### Les idéologies qui sous-tendent le discours

L'examen des instances de production du discours, l'analyse du contenu des manuels, celle du langage utilisé ainsi que celle des cartes historiques nous a permis de déceler différentes strates idéologiques. L'élément le plus visible est que le système scolaire est une école de patriotisme; un observateur ignorant de la langue turque peut s'en faire une idée en feuilletant des manuels récents d'apprentissage de la lecture; les références nationales les parsèment: images de drapeaux, de militaires, cartes servant d'emblème; l'école est elle-même mise en scène dans ces images comme un lieu d'initiation à un culte national, ainsi qu'elle l'est d'ailleurs dans la réalité.

L'invite permanente adressée au lecteur à se montrer fier de son appartenance se double parfois d'un patriotisme chauvin révélé par des expressions mettant en valeur la supériorité du peuple turc, ses qualités morales et politiques. L'attachement au sol anatolien est exprimé par la glorification du sacrifice, l'évocation fréquente de la menace ennemie, l'appel à la cohésion et à la concorde. Le discours continue de répondre à l'antiturquisme du début du siècle et ne cesse de répéter, depuis 1931: « Turc, sois fier! »; l'objectif de l'enseignement de l'histoire est autant de créer un rapport affectif avec le passé que de faire connaître celui-ci.

Les efforts de construction de la nation, à partir de 1923, sont liés à la personne d'Atatürk et à l'idéologie kémaliste, à laquelle renvoie

*Ce qui n'est plus  
moment de 2016  
en France*

*Redondance ?*

*Toutefois  
- que n'est-ce pas un  
- que n'est-ce pas un  
- que n'est-ce pas un  
- que n'est-ce pas un*

*En  
requiert ou  
autres  
absolu ?*

l'appareil des symboles et des citations qui ponctuent les manuels de la dernière décennie ; le kémalisme étant un nationalisme, certaines de ses valeurs ont été adoptées par la droite ; mais il véhicule aussi des valeurs revendiquées par la gauche, comme la laïcité ou l'émancipation des femmes. C'est pourquoi les milieux laïques y sont très attachés et voient dans son maintien un rempart de la laïcité. Plus encore, l'idéologie kémaliste, perçue ou présentée comme un bloc, est liée à la notion même de république, et la critique de l'une serait perçue par beaucoup comme une tentative de déstabilisation de l'autre. C'est pourquoi une remise en question ouverte de l'historiographie héritée des années 1931-1932, très liée à la personne d'Atatürk et aux principes qu'il a mis en œuvre, est difficilement envisageable.

Pourtant, la forte présence du kémalisme dans les manuels est paradoxale. Son expression, beaucoup plus ostensible depuis 1985-1986 qu'à l'époque même d'Atatürk, n'est en fait que la manifestation d'un culte de la personnalité, à laquelle on ne peut réduire le kémalisme, qui se produit sous un régime qui a officialisé un recul important de la laïcité. Ce paradoxe peut s'expliquer de plusieurs manières, qui ne s'excluent pas. Il peut s'agir d'un effet différé, car il se passe souvent quelques années entre un changement de pouvoir (1980) et l'expression de son idéologie dans les manuels scolaires. Mais il peut s'agir aussi d'un camouflage : le kémalisme étant, actuellement encore, officiellement intouchable en Turquie, le pouvoir chercherait à rassurer certaines franges de l'opinion publique sur sa fidélité aux principes fondateurs de la république en en plaçant des symboles visibles dans les manuels scolaires et ailleurs<sup>1</sup>. Représentés dans l'appareil d'État, l'armée et le pouvoir culturel, qui, constatant l'avancée d'idéologies comme celle de la synthèse turco-islamique, cherchent à maintenir fermement, dans l'enseignement, les valeurs de la Turquie républicaine.

La seconde idéologie rencontrée est celle de la synthèse turco-islamique, dont nous avons exposé la genèse, et qui prend également racine dans des assertions formulées au début du siècle. Dans le discours des manuels, cette idéologie l'emporte désormais, mais discrètement, puisque l'expression elle-même de « synthèse turco-islamique » n'apparaît pas ouvertement. À la différence du kémalisme, dont se réclament des courants opposés, la synthèse turco-islamique est un courant de droite, conservateur et nationaliste. Pourtant, on ne peut l'associer nettement à un parti politique précis. La synthèse turco-islamique a généré une école historiographique qui se pose, elle aussi, en réaction aux entreprises de dénigrement de la culture turque, comme l'a fait le kémalisme, dont elle reprend des éléments importants. La syn-

1. Aucune célébration importante, aucune visite officielle de personnalité étrangère ne peut se concevoir sans une cérémonie au mausolée d'Atatürk à Ankara.

thèse turco-islamique et le kémalisme sont deux bras différents d'un même fleuve : le nationalisme turc. Mais la « synthèse » est, en outre, une réaction à l'« humanisme », tentative d'occidentalisation du discours historique après la mort d'Atatürk. Sa principale nouveauté est qu'elle adapte la vision ethnique de l'histoire proposée par le kémalisme, répondant aux vœux d'intellectuels qui désirent redéfinir la personnalité turque aussi par la religion.

Les apports de la synthèse turco-islamique ont été de deux sortes : réduire les excès les plus voyants des thèses d'histoire en les transformant en présupposés, et faire de la rencontre entre les Turcs et l'islam l'événement pivot de l'histoire turque. Aussi appuie-t-elle fortement son discours sur l'histoire. L'islam est vu comme l'élément qui, entre les IX<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles, a donné sa vraie personnalité à la nation turque ; inversement, celle-ci a sauvé et conforté l'islam. Dans cette optique, les deux éléments sont indissociables. Le discours qui en résulte s'intéresse beaucoup à l'histoire médiévale de la vaste zone comprise entre l'Anatolie et l'Altaï, au rôle des Turcs dans la diffusion de l'islam et à leur rôle de direction à la tête de peuples musulmans non turcs : Arabes, Persans, Afghans, Indiens. Donner une telle importance à l'islam a conduit à un abandon des tentatives, même modestes, de l'historiographie kémaliste pour « laïciser » le discours sur la religion musulmane. On a vu, par l'examen d'un certain nombre de signes sémantiques et syntaxiques, comment les auteurs renoncent, de nos jours, à tout recul par rapport au dogme religieux.

Le discours historique des tenants de la synthèse s'appuie sur des présupposés dont les principaux sous-tendent le récit tout entier ; certaines nouveautés introduites dans le discours par İbrahim Kafesoğlu, comme les ressemblances qui auraient existé entre la religion des anciens Turcs et l'islam, sont utilisées comme des vérités incontestables pour induire l'idée d'une prédestination des Turcs. En ce qui concerne l'utilisation des apports kémalistes dans l'historiographie, ils ont parfaitement intégré le présupposé géographique mis en place sous Atatürk, selon lequel tout ce qui vient de haute Asie est turc, ainsi que la vision asiatique et ethnique de l'histoire ; ils ont adopté aussi une conception très linéaire de l'histoire des Turcs, dans laquelle ils voient, depuis les Huns d'Asie jusqu'à la République, une continuité sans faille ; ils ont détourné, au profit de leur idéologie, le présupposé kémaliste selon lequel les Turcs sont d'une essence supérieure, utile pour expliquer que les premiers États turco-musulmans apportaient des notions nouvelles à l'islam, notamment celle de l'organisation étatique. De même, les assertions kémalistes sur l'éternelle tolérance des Turcs, leur esprit d'équité, l'égalité entre les sexes qui aurait prévalu dans leurs sociétés, sont reprises au compte de la synthèse turco-islamique. Elles sont utilisées pour caractériser un islam spécifiquement turc, implicitement opposé à l'islam arabe, supposé plus fanatique. Il s'agit

donc, à bien des égards, et tout au moins dans le discours historique, d'une « synthèse kémallo-islamique », qui s'est installée progressivement dans les manuels scolaires, sans rupture, et sans qu'il soit nécessaire de réfuter les thèses d'histoire de 1931-1932.

En résumé, on peut considérer que le discours historique scolaire n'est plus laïque. Mais ce n'est pas un discours religieux ; c'est l'histoire de l'islam, et non son dogme, qui est mise au service du récit de l'histoire de la nation turque. L'appartenance à l'islam donne son sens à la turcité, sans toutefois provoquer une perte d'identité. C'est une idée fondamentale, véhiculée par l'école et en partie par les mosquées, en Turquie mais aussi en Europe, où l'immigration renforce son sens.

### Les procédés discursifs utilisés

L'analyse du discours scolaire a révélé les méthodes employées pour imposer dans les esprits une vision très ethnique de l'histoire. Le récit historique tel qu'il apparaît dans les manuels n'est pas entièrement idéologique ; des chapitres entiers sont rédigés sur un ton neutre, événementiel, descriptif, sans modalités appréciatives ; mais dans le récit des événements considérés comme cruciaux, les historiens kémalistes puis ceux de la « synthèse » ont utilisé des procédés qui signalent l'idéologie. Le discours utilise fréquemment la logique du tiers exclu ; il est construit sur des présupposés, idées considérées comme définitivement acquises et jamais rediscutées, même dans le discours académique ; il recourt, à l'occasion, à une forme d'uchronie et à une conception de la causalité qui fait fi de la complexité des événements ; il construit une identité collective traversant les siècles, désignée par un « nous » ou d'autres formes possessives qui englobent le lecteur actuel et les personnages du passé dans une même identité, manipulation anhistorique s'il en est ; enfin, procédé courant quoique moins voyant, le discours utilise des concepts impropres pour parler du passé.

Le concept d'empire et surtout celui d'État, ceux de parlementarisme, de tolérance, d'égalité entre les sexes peuvent-ils être utilisés pour décrire la société hittite, les sociétés protohistoriques du Sud sibérien ou celles des montagnes afghanes au XI<sup>e</sup> siècle ? Plus encore, le concept même de « turc », dont il faudrait user avec prudence pour les époques antérieures au V<sup>e</sup> siècle, apparaît pour désigner des sociétés très anciennes et dont la langue est inconnue. Enfin, l'expression « État turc » intervient fréquemment pour qualifier des formations politiques où un souverain d'origine turque exerce un pouvoir sur des populations arabes, iraniennes, indiennes, mongoles, voire chinoises.

Chacun de ces procédés semble profondément ancré dans les habitudes des historiens officiels, car l'élaboration du discours doit beaucoup à l'imitation des modèles de 1931 ; ainsi, les modes de raisonnement

se sont transmis pendant trois générations d'auteurs, et il n'est même pas certain que la reproduction des procédés discursifs évoqués soit toujours consciente. Il s'est construit, en quelques décennies, tout un système d'inférences largement admis en Turquie, et qui sert désormais presque mécaniquement à exposer des chaînes de causalité.

confort -  
libération  
idéologique  
politique

## La représentation des territoires

On peut s'interroger aussi sur l'assise géographique de la vision turque du monde, la topographie de l'identité collective. Le champ couvert est extraordinairement large, et c'est un phénomène qui contraste avec les représentations de certains peuples voisins, comme les Arméniens et les Iraniens. Il serait nécessaire, désormais, d'approfondir cette perspective comparatiste et de confronter le corpus turc à celui d'autres voisins, Grecs et Arabes notamment.

Du point de vue de la représentation des territoires, il faut souligner un phénomène qui nous semble propre à l'historiographie turque ; la conception ethnique du récit historique amène à s'extraire, par l'imagination, du cadre géographique de la Turquie actuelle pour se projeter bien loin, dans des territoires inconnus des lecteurs. Cette projection est tellement forte qu'elle aboutit à concevoir un récit dans lequel l'histoire de la Turquie (l'Anatolie) est vue non de Turquie, mais de ces régions lointaines. Les auteurs s'expriment — réellement — depuis un lieu, la Turquie actuelle, pour le décrire comme s'il était vu — dans l'imaginaire — d'un autre point du monde qu'ils ne connaissent pas. Cette conception ne facilite pas la perception des civilisations qui se sont succédé sur le sol anatolien avant l'arrivée des Turcs.

ambiguïté  
de l'historiographie  
plus probable  
Anatolie

Certes, on peut être sceptique sur les vertus heuristiques du vertigineux travail de dédoublement que s'imposent les auteurs, et qui est demandé aux jeunes lecteurs. Mais ce récit historique, qui requiert un effort d'imagination pour se transporter d'est en ouest sur des milliers de kilomètres, a les qualités de ses défauts : s'il est complexe, il est aussi un récit d'aventure ; s'il ne facilite pas la réflexion, il peut développer l'imagination, d'autant plus facilement que ces anciens peuples turcs sont fortement idéalisés. Le bouillant dynamisme des chevauchées turques, le récit qui va de victoire en victoire ne peut laisser un enfant indifférent. À la différence de l'historiographie scolaire française, qui met en valeur le héros-martyr (Vercingétorix, Roland, Jeanne d'Arc), le récit turc ne comporte pas de perdant. Le passé de l'islam arabe est d'ailleurs du même type, fulgurant. Certes, tout enfant français éprouve une forte affection pour les martyrs de son histoire (dont le Christ est probablement l'archétype), mais il est peut-être encore plus facile pour l'élève turc de s'identifier avec des héros victorieux comme Attila, Alparslan, Gengis Khan et Atatürk, dont les images

dans quelle  
proportion ?

- 7, 9 le  
français -  
dit et

p. e. mais  
Anatolie  
d'identification  
de la France  
en 1918

construites au xx<sup>e</sup> siècle ont aussi leur archétype religieux, Mohammed. En revanche, l'histoire ottomane, passé l'apogée du xvi<sup>e</sup> siècle, n'offre guère d'attrait et sert avant tout de faire-valoir à ce qui suit, la République.

Enfin, toujours du point de vue territorial, la grande originalité du récit historique turc est qu'il décrit le passé de trois aires géographiques, conférant ainsi à tout citoyen turc trois passés. Le premier, ethnique, se situe en Asie intérieure puis se déplace vers l'ouest pour atteindre l'Anatolie au xi<sup>e</sup> siècle; c'est le passé de la famille. Le deuxième, religieux et tout aussi héroïque, est celui des Arabes et de l'islam, et mène de l'Arabie à l'océan Atlantique et à l'Espagne, et aux steppes du Khorasan, autre moment historique où le lecteur doit faire l'effort de se dédoubler, ne sachant s'il doit s'identifier aux victorieux cavaliers arabes ou aux Turcs qui leur résistent; c'est le passé de la famille d'adoption. Enfin, le troisième est celui du sol de la Turquie actuelle; c'est celui qui pose le plus de problème, puisque c'est, en partie, le passé de l'adversaire grec ou arménien; c'est le passé de la belle-famille. Si le récit des deux premiers passés est exposé de façon linéaire, celui du sol anatolien est empreint de torsions révélatrices d'un malaise, d'une forte difficulté à le prendre en compte, l'histoire hittite étant bien commode pour évoquer un passé anatolien qui ne doive rien aux adversaires actuels.

Le triple passé auquel les Turcs sont confrontés rend plus compliqué encore le processus de dédoublement nécessaire à l'identification au récit et aux héros; l'idéologie de la synthèse turco-islamique propose une solution commode pour concilier deux des passés, l'ethnique et le religieux. Des efforts ont été entrepris par les « anatolistes » pour les concilier avec celui du sol de la Turquie, mais ils n'ont pas eu le succès des sentezci.

Quant à la représentation des Balkans, elle est particulière. Loin des lieux d'origine, cette partie de l'Europe est un aboutissement, en même temps que le lieu d'un apogée plus récent de l'aventure turque; aussi, les Balkans sont-ils l'objet d'une représentation plus directement utilisable dans le discours politique.

## Le poids des représentations scolaires

Les manuels étudiés nous ont permis d'analyser une vision complexe, celle d'un peuple, de son passé, des territoires sur lesquels il a vécu. Il ne s'agit pas, à proprement parler, d'une représentation collective, mais de celle que l'État turc, de 1931 à nos jours, a souhaité ou souhaiterait inculquer à la population. La vision que chaque Turc se fait du passé de sa terre et de sa nation, la représentation qu'il a des territoires concernés par l'histoire des Turcs n'appartient qu'à lui

Les frontières sont celles de la famille d'adoption ?

seront ?

Réciter des manuels et l'histoire au peuple ?

et peut fortement varier selon son degré d'instruction et de culture, son histoire personnelle et celle de sa famille. L'étude de la mémoire collective réelle, et celle de la perception collective des territoires de la turcité, nécessiterait de vastes enquêtes.

Il est cependant vraisemblable que cette vision soit assez largement partagée, parce que le discours de l'institution scolaire est relayé par diverses instances : le discours académique qui génère d'autres discours à l'aval (jusqu'à des albums pour jeunes), une partie de la presse sous diverses formes (feuilletons et rubriques historiques, reportages), et les associations nationalistes s'adressant à des publics de tous niveaux culturels, en Turquie et en Europe occidentale. Enfin, le système scolaire est généralisé ; il prend en charge une partie de plus en plus grande de la population pendant une durée de plus en plus longue ; dans l'ensemble, son discours est cohérent, quel que soit le degré de scolarité auquel il s'adresse et quels que soient l'auteur ou l'éditeur du manuel. Aussi, l'étude qui précède permet-elle de se faire une idée au moins approchante de la représentation collective du monde turc en Turquie.

Pour préciser les résultats de notre recherche, il faudra revenir encore sur le discours des quotidiens ; le journal populaire *Sabah*, par exemple, propose à ses lecteurs des feuilletons historiques en bandes dessinées qui mériteraient une analyse, car ce type de publication peut avoir une forte incidence sur les représentations collectives. On pourrait également passer au crible les émissions historiques de la télévision, et mettre encore le discours scolaire en rapport avec d'autres sources, comme les catalogues de musées, y compris les musées locaux. Enfin, une étude des références à l'histoire dans les discours et proclamations des personnalités politiques – locales et nationales – s'impose.

L'analyse proposée n'est qu'une étape, un élément. Chaque année paraissent de nouveaux manuels qui sont à confronter avec les précédents, de manière à évaluer la profondeur et la durée de certaines tendances récentes. Il serait intéressant de comparer nos résultats avec des études, existantes ou à faire, portant sur le discours scolaire d'autres nations musulmanes non arabes : pays turcophones d'Asie, Albanie, Iran, Afghanistan, Pakistan, Indonésie, Malaisie, etc., notamment dans leur façon de concilier l'histoire nationale-ethnique avec le passé de l'islam.

En somme, le discours scolaire, textuel et cartographique, illustre l'éternel balancement qui a caractérisé la vie intellectuelle turque depuis le début du XIX<sup>e</sup> siècle au moins : une occidentalisation du pays est-elle possible et souhaitable, et, si oui, sous quelle forme et dans quelles limites ? Le discours scolaire est fait de strates d'écoles historiques successives : turquisme du début du siècle, thèses d'histoire d'Atatürk, réaction « humaniste » et « anatolienne », synthèse turco-islamique. Il semble bien, après un siècle, que l'État turc ait réussi durablement à

orienter le regard de sa population vers le passé asiatique. Cela peut surprendre, parce que le kémalisme est perçu, à l'extérieur, comme une occidentalisation; mais, ne l'oublions pas, son discours interne est conçu pour enraciner les acquis de la république dans le passé des anciens Turcs d'Asie. N'est-ce pas une façon de proclamer que le progrès vient de l'Orient, et que l'avenir est toujours à l'est? Si l'on met à part la parenthèse « humaniste », on pourrait finalement interpréter ces tendances historiographiques, qui ont vu le jour lors du moment historique où l'Occident colonisait ou dépeçait le monde turc, comme une simple réaction à l'occidentalisation du monde.

le monde  
ottoman?  
?